



République française
Liberté - Égalité - Fraternité

Secrétariat Général

Objet : CONVOCATION au Conseil Municipal

Viroflay, le 21 septembre 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une séance du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, 2 Place du Général de Gaulle le :

**Jeudi 28 septembre 2023
A 20H00**

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal des séances du Conseil municipal du 9 et du 29 juin 2023

FINANCES - URBANISME - TRAVAUX

Finances

- | | | |
|----|---|---------------|
| 1. | Décision modificative n° 1 Budget Ville Exercice 2023 | JM. ISSAKIDIS |
| 2. | Admission en non-valeur et créances éteintes – | JM. ISSAKIDIS |

ANIMATION

Associations

- | | | |
|----|---|----------------|
| 3. | Approbation du contrat et signature pour la plateforme Hello Asso | V. LE DASTUMER |
|----|---|----------------|

RESSOURCES HUMAINES

- | | | |
|----|--|-----------|
| 4. | Actualisation du taux horaire des vacataires du secteur culturel | O. LEBRUN |
|----|--|-----------|

La séance sera ouverte au public et sera transmise en vidéo.

Je profite de la présente pour vous indiquer que les prochaines séances du Conseil municipal devraient se dérouler le :

**Jeudi 21 décembre 2023 à 20 heures.
Jeudi 1er ou 8 février 2024 à 20 heures.
Jeudi 7 mars 2024 à 20 heures.**

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Olivier LEBRUN
Maire de Viroflay
Conseiller départemental des Yvelines

